© Drogues Info Service - 31 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Cannabis et allaitement

Par Profil supprimé Postée le 10/04/2013 20:19

> Bonjour je sais que le canabis passe dans le lait maternel et que l'enfant l'ingère. Le THC peut encore se trouver dans ses urines jusqu'à deux semaine après la prise. Ce que je ne sais pas c'est si je fume (et c'est le cas, je n'arrive pas a m'en passer) seulement 3 a 4 taffe sur le pétard de mon conjoint chaque soir avant d'aller dormir, y aura t il des conséquences sur mon enfant? Et aussi, est ce que il vaut mieux tirer ces quelques taffes sur un pétard de shit ou d'herbe? Ou est ce que c'est pareil ... Merci

---

Mise en ligne le 12/04/2013

Bonjour,

Nous avons très peu de donnée en l'état actuel. On sait que le THC passe dans le lait maternel mais les effets induits restent très discutés. En aucun cas le fait de consommer, ne justifie de déconseiller l'allaitement. Au contraire, celui-ci peut contribuer à favoriser le lien mère-enfant. De plus, même si votre consommation est régulière, elle reste modérée. Il n'y a pas foncièrement de différences entre la résine (shit) et l'herbe. Dans les 2 cas, c'est le même produit (Cannabis). Il n'y en a donc pas un des deux qui serait plus nocif ou plus toxique que l'autre.

Cordialement.